

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1151/SG/FP mettant à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales un médecin de 2° classe « cadre hors budget des armées »

n° 72-1151/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
29 juillet 1972

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1972

Date du numéro
10 août 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. 'Brillac (Jacky), médecin de 2° classe 'en position « cadre hors budget des armées» est, pour compter du 16 juillet 1972, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, pour servir en qualité de chirurgien résident de l'hôpital Peltier, en remplacement numérique du médecin de 1° classe Ollivier, rapatriable.